



GRAND PARIS
**SEINE
& OISE**
COMMUNAUTÉ URBAINE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubergenville, le 10 avril 2025

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RESEAU DE CHALEUR URBAIN

GPS&O poursuit sa politique vertueuse en matière d'énergies renouvelables

Lors de sa séance du 10 avril 2025, le Conseil communautaire a adopté à une très large majorité la délibération relative au renouvellement du contrat de concession du réseau de chaleur urbain du Mantois.

Une délibération, deux objectifs : moderniser intégralement les installations historiques de production (datant pour partie de 1965), et étendre le service sur les zones actuellement non desservies de Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Limay.

Au-delà de la sécurisation des installations de production et de l'extension du service, ce nouveau réseau de chaleur recourra à de l'énergie de récupération (chaleur fatale) de l'usine de valorisation énergétique de la SARPI située sur le port de Limay, en complément de la chaufferie biomasse existante qui sera modernisée. Des solutions techniques innovantes de stockage et gestion de la chaleur produite seront également utilisées.

A la clé : une production de chaleur significativement décarbonée

Le réseau disposera d'une mixité EnR&R (énergies renouvelables et de récupération) d'environ 92 % soit plus de 30 000 tonnes de CO2 en moins chaque année.

Un nouveau pas vers la réalisation des objectifs inscrits par la Communauté urbaine dans son ambitieux PCAET (Plan climat-air-énergie territorial) pour la réduction des gaz à effet de serre et le développement des énergies renouvelables.

« GPS&O se félicite de ces avancées significatives et concrètes en matière d'énergies renouvelables qui, au-delà de s'inscrire dans un cercle environnemental vertueux, offriront aux habitants du territoire un service plus pérenne et plus économique ».

Cécile ZAMMIT-POPESCU
Présidente de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise

Le nouveau réseau de chaleur présente de nombreux avantages, pour ne citer qu'eux :

- Un prix de chaleur compétitif et stable : même avec la volatilité du prix du gaz, le chauffage urbain reste la solution la plus économique car il dépend peu des énergies fossiles. La source de chaleur du nouveau réseau est principalement renouvelable (91.5 %) ce qui garantit une stabilité tarifaire.
- Un positionnement environnemental favorable, avec une chaleur décarbonée.
- Absence de coûts de raccordement pour les bâtiments existants sur la période 2025 – 2028.
- Une nouvelle offre dédiée aux maisons individuelles présentes sur le tracé du réseau de chaleur, qui pourront se raccorder au réseau.

Les travaux de développement du réseau seront réalisés sur la période 2025 à 2030.

En complément, une consultation participative sera lancée pour déterminer le nom du réseau de chaleur et son logo. Des campagnes de sensibilisation auprès des écoles et des collèges des communes concernées seront également mises en place.

ACTIVITES PARASPORTIVES

Le Conseil communautaire adopte la gratuité des piscines pour les élèves d'IME

Si l'ensemble des élèves de CP, CE2 et CM2 bénéficient déjà de la gratuité d'accès aux piscines dans le cadre du dispositif « Savoir nager », c'est désormais le cas des élèves des Instituts médicoéducatifs. GPS&O poursuit ainsi sa démarche d'inclusion par le sport en permettant aux élèves des IME, âgés de 8 à 20 ans, de bénéficier d'un apprentissage adapté à la natation au sein des piscines communautaires du territoire.

En parallèle, la Communauté urbaine forme ses maîtres-nageurs sauveteurs à la qualification fédérale d'accueil du public en situation de handicap mental ou psychique.

Ainsi, dès la rentrée 2025, cinq piscines communautaires pourront déjà assurer des animations et enseignements de qualité auprès de ces élèves en situation de handicap.

Priorité du Projet sportif de territoire adopté le 8 février 2024, la pratique parasportive est déjà à l'honneur dans le projet d'Institut Parasport Santé et à travers l'ensemble des aides spécifiques apportées aux associations du territoire.

Contact presse : communication@gpseo.fr

À propos de la Communauté urbaine

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 437 000 habitants répartis dans 73 communes. Ce territoire est l'un des maillons stratégiques aux portes du Grand Paris, au cœur des grands projets de la vallée de la Seine. Aéronautique, automobile, facture instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilité et déplacements, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, environnement, déchets, eau et assainissement.